Persee

Honor Frost
Christophe Morhange

Proposition de localisation des ports antiques de Byblos (Liban) (Note)

In: Méditerranée, Tome 94, 1-2-2000. Ports antiques et paléoenvironnements littoraux. pp. 101-104.

Citer ce document / Cite this document :

Frost Honor, Morhange Christophe. Proposition de localisation des ports antiques de Byblos (Liban) (Note). In: Méditerranée, Tome 94, 1-2-2000. Ports antiques et paléoenvironnements littoraux. pp. 101-104.

doi : 10.3406/medit.2000.3161

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/medit_0025-8296_2000_num_94_1_3161

BY: $ = creative commons

Proposition de localisation des ports antiques de Byblos (Liban) [1]

Honor FROST*
Christophe MORHANGE**

Persée creative commons

Peu de sites en Méditerranée offrent autant que la cité de Byblos la sensation de la plus ancienne histoire. Ce lieu, situé à quarante-cinq kilomètres au nord de Beyrouth, est habité depuis sept millénaires. Il est considéré comme une des plus anciennes villes portuaires de Méditerranée. Dès 1860, la mission de Phénicie, dirigée par Ernest RENAN et commanditée par Napoléon III, commençait une fouille archéologique sur le promontoire. L'égyptologue Pierre MONTET y entreprit ensuite de 1921 à 1924 des fouilles systématiques, qui furent reprises de manière extensive par Maurice DUNAND pendant près d'un demi-siècle (DUNAND, 1939 et 1973).

Cette cité fut, à partir du troisième millénaire et jusqu'à l'époque romaine, un centre important d'exportation du bois de cèdre surtout vers l'Égypte, comme l'attestent plusieurs documents dont le célèbre papyrus de Wen Amon, daté vers le onzième siècle avant J.-C., qui traite du port de Byblos. Paradoxalement, si la ville a été intensivement fouillée, il n'en va pas de même des ports antiques dont on ne connaît encore de nos jours ni la localisation exacte, ni l'organisation spatiale. Ce paradoxe est d'autant plus choquant que de multiples trouvailles attestent de relations commerciales, en particulier des grumes de cèdre, entre l'Égypte et Byblos dès le troisième millénaire avant le Christ.

Dans le cadre du classement par l'UNESCO du site de Byblos comme «Patrimoine mondial de l'Humanité», nous avons été chargés d'une double mission géomorphologique et archéologique durant l'été 1998 par la Direction générale des antiquités libanaises. L'objectif de cette mission était la localisation et la délimitation de la future zone archéologique terrestre et marine à classer et à protéger.

1. Un site littoral levantin original

La région de Byblos correspond à une des zones littorales les plus escarpées du Liban, évoquant pour les visiteurs français les paysages des Alpes-Maritimes sur la Côte d'Azur. La montagne libanaise, qui se jette dans la mer, est disséquée par de profondes gorges orientées est-ouest, comme le Nahr ez Zhour et l'oued Eddé au nord de Byblos et

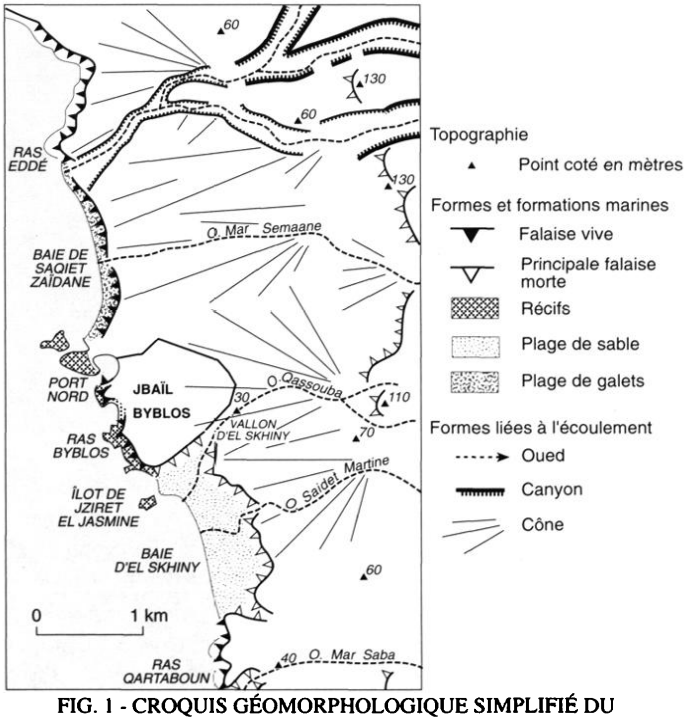

FIG. 1 - CROQUIS GÉOMORPHOLOGIQUE SIMPLIFIÉ DU SECTEUR DE BYBLOS, (d'après SANLAVILLE, 1977).

1 - Texte dédié à la mémoire du géologue Ziad R. BEYDOUN.

* 31 Welbeck street, Londres, Grande-Bretagne.
** CEREGE et UFR des Sciences géographiques et de l'aménagement, Aix-en-Provence, France.

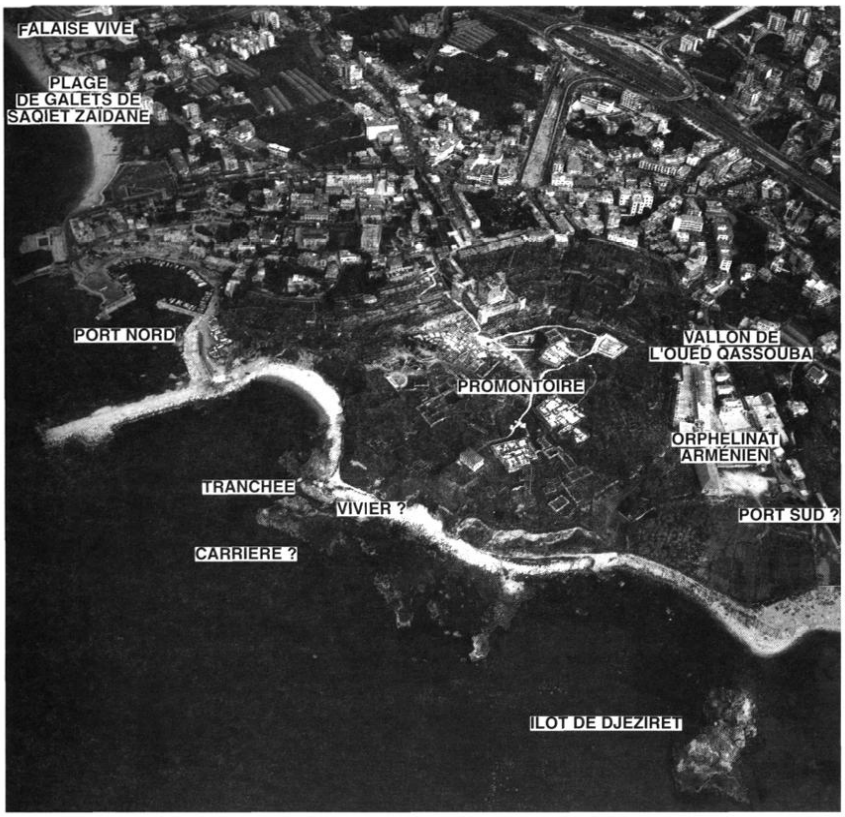

FIG. 2 - PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE OBLIQUE DU PROMONTOIRE DE BYBLOS, DES DEUX CRIQUES AINSI QUE DE LA MARGE SUD DE LA BAIE DE SAQIET ZAÏDANE (d'après un cliché *Maps geosystems*, modifié).

le Nahr Fidar et le Nahr Ibrahim au sud (fig. 1). Des glacis-cônes et des terrasses pléistocènes marquent le long du littoral des paliers plus ou moins étroits (DE VAUMAS, 1954 ; DUBERTRET, 1960 ; SANLAVILLE, 1969 et 1977 ; NAMMOUR, 1995).

Les ruines de Byblos sont situées sur un petit promontoire, d'une trentaine de mètres de hauteur, bordé de falaises vives (fig. 2). La roche est un grès quaternaire hétérométrique. Avant les fouilles de P. MONTET puis de M. DUNAND, Byblos était un tell constitué par les strates des installations successives entassées par les sociétés depuis sept millénaires (JIDEJIAN, 1977). Au pied ouest du promontoire, une modeste crique, difficile d'accès, est ceinturée de falaises recouvertes maintenant par les déblais des fouilles (fig. 2).

Au nord de la pointe de Byblos, on distingue une deuxième petite crique rocheuse. C'est le port de pêche actuel, fortifié par des murailles et une tour édifiée par les croisés à l'époque franque (XI^{e}-XIII^{e} siècle de notre ère, fig. 2). Cette modeste crique mesure environ 120 mètres de longueur sur 60 mètres de largeur. Ses rives sont escarpées. Au nord de ce petit port, s'étend la baie de Saqiet Zaïdane composée de plages de galets. Cette anse présente une faible concavité et s'étend sur environ 800 mètres de long jusqu'à la pointe de Ras Eddé. Orientée vers l'ouest-sud-ouest, elle est exposée de plein fouet aux houles les plus violentes et les plus fréquentes. Elle est de plus bordée par une haute grève de galets qui peut atteindre plus de 5 mètres de hauteur au-dessus du niveau marin. En arrière du cordon littoral, se dresse une falaise instable épisodiquement attaquée lors des plus fortes tempêtes (SANLAVILLE, 1977). Ce milieu côtier est donc particulièrement difficile d'accès et répulsif pour l'accostage et les activités portuaires.

En revanche, au sud de la pointe de Byblos, la baie sablonneuse d'El Skhiny est caractérisée par une falaise morte à environ 250 mètres du trait de côte actuel (fig. 1 et 8). Le fond de cette baie est colmaté par des sables fins sous la forme d'une plage et de dunes adlittorales au pied de la falaise morte ainsi que par les apports d'alluvions du vallon de l'oued Qassouba au nord et du Nahr Fidar au sud. Le fond de cette baie est protégé partiellement des houles dominantes du sud-ouest par des récifs de grès dunaire, qui se prolongent jusqu'à l'îlot de Djeziret (fig. 3 et 4). Par plongées en scaphandre autonome, un double alignement de récifs sous-marins a été identifié à 2 km au large (FROST et MORHANGE, soumis ; FROST, 1999). Ces deux rides sous-marines sont sub-parallèles entre elles et à la ligne de rivage. Elles culminent vers 25-30 mètres sous la surface du plan d'eau et présentent des pinacles jusque vers 15 mètres de profondeur. Cette découverte soulève le problème de la présence éventuelle d'un milieu de sédimentation côtier protégé au sud du promontoire de Byblos et au débouché du vallon d'El Skhiny.

2. Tentative de localisation d'un port dans la Baie au sud de Byblos

Depuis la synthèses de A. POIDEBARD et J. LAUFFRAY (1951), la plupart des chercheurs, même s'ils insistent sur de nombreuses incertitudes topographiques, tiennent pour acquis une localisation du port antique de Byblos à l'emplacement du port de pêche actuel au nord du tertre. Ils ne posent pas la question de la possibilité de la présence de deux ports caractéristiques des sites phéniciens sur péninsule, dont une éventuelle rade foraine au sud du promontoire, ni celle de la taille minuscule de l'abri côtier septentrional (SALLES, 1998). Nous tenons à faire remarquer deux points importants :

En terme d'organisation de l'espace portuaire, le port de pêche nord semble assez mal adapté aux transbordement des bois de cèdres à l'Age du Bronze. Il est de dimension beaucoup trop réduite pour permettre la manipulation de grumes de grandes tailles.

FIG 3 - VUE DE LA BAIE AU SUD DU PROMONTOIRE DE BYBLOS, PARTIELLEMENT PROTÉGÉE PAR DES RÉCIFS COMME L'ÎLOT DE DJEZIRET ET DES RÉCIFS SOUS-MARINS (cliché MORHANGE).

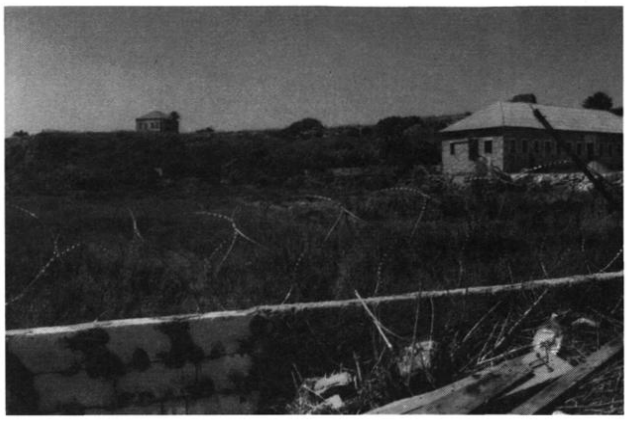

FIG. 4 - VUE DE LA BAIE SUD AU PIED DU PROMONTOIRE DE BYBLOS ET AU DÉBOUCHÉ DU VALLON D'EL SKHINY DANS LE SECTEUR DE L'ORPHELINAT ARMÉNIEN, OÙ UNE CAMPAGNE DE CAROTTAGES EST PROGRAMMÉE (cliché MORHANGE).

FIG. 5 - CARRIÈRE À L'ENTRÉE NORD DU PORT DE PÊCHE DE BYBLOS (cliché MORHANGE).

FIG. 6 - VIVIER (ANTIQUE ?) AU NIVEAU ACTUEL DE LA MER (cliché MORHANGE).

FIG. 7 - ESCALIER (ANTIQUE ?) DÉBOUCHANT SUR UNE TRANCHÉE ARTIFICIELLE, QUI A ÉTÉ ÉRODÉ PAR UNE ENCOCHE D'ÉROSION MÉDIOLITTORALE (cliché MORHANGE).

FIG. 8 - CALANQUE SUD DE FIGUAR. TROTTOIR D'ÉROSION MÉDIOLITTORAL AVEC TRACES DE CUPULES D'ÉROSION INFRALITTORALE PAR DES OURSINS ET BOURRELET PÉRIPHÉRIQUE DE VERMETS (*DENDROPOMA* SP.).
La limite supérieure du bourrelet de vermets est à 40 cm au-dessus de la limite supérieure de l'étage infralittoral actuel (cliché MORHANGE).

En effet, on retrouve de nos jours, en Basse Égypte, des troncs de cèdre de plus de 25 mètres de long dans l'infrastructure de la pyramide de Djoser (datée du troisième millénaire avant J.-C.) ou ayant servi à la construction de la barque solaire de la pyramide de Chéops.

À la suite de P. SANLAVILLE (1977), nous avons pu identifier quelques indicateurs ténus de variations relatives verticales du niveau de la mer depuis l'Antiquité.

- Au nord du port de pêche de Byblos, le platier actuel est particulièrement large. Cela peut suggérer une utilisation par l'Homme, qui est attestée au nord de la passe du port de pêche où l'on observe le plancher d'une carrière non datée à fleur d'eau (fig. 5).

- Tout autour de la pointe de Byblos, un trottoir d'érosion fossile, vers + 80 cm, est défoncé par des vasques supra-littorales, mais nous n'avons trouvé aucun vestige de faune fossile. Les trottoirs d'érosion

ainsi que la majorité des encoches actuelles sont bien développés avec 1 mètre d'encorbellement au niveau de la mer. De même, un vivier carré, de 5,6 mètres de coté et attribué à l'Antiquité (?), est en position tout-à-fait fonctionnelle, contrairement à ce que pense P. SANLAVILLE (1977) (fig. 6). En revanche un escalier, débouchant sur une tranchée artificielle, semble avoir été érodé par une encoche d'érosion médiolittorale et suggère une montée relative du niveau de la mer depuis sa période d'utilisation (fig. 7).

Ces différents éléments géomorphologiques suggèrent une mobilité modeste dans le secteur de Byblos. Depuis l'époque antique, une période de stabilité du niveau marin de plusieurs siècles, est à l'origine du développement des belles encoches actuelles. Quelques kilomètres plus au sud, aux pieds du versant nord de la calanque sud de Fidar, on observe un trottoir d'érosion, dont le bord externe est revêtu d'un bourrelet de vermets fossiles (fig. 8) (SANLAVILLE, 1977). Ce bourrelet est perché de 40 cm au dessus de la limite supérieure de l'étage infralittoral actuel, défini par la limite de peuplement des algues rouges encroûtantes de la famille des corallines. Cette bioconstruction a été datée 3020±35BP, soit entre 900 et 780 avant J.-C. Le trottoir d'érosion est, de plus, scellé par un conglomérat de plage. Ces vestiges témoignent donc de niveaux marins plus élevés que l'actuel. Ce sont les indices de soulèvement du littoral les plus proches du site de Byblos.

Le fond de la baie, au sud du promontoire de Byblos, présente donc trois atouts majeurs qui ont probablement permis l'établissement d'une rade foraine à l'époque antique au débouché du vallon d'El Skhiny (fig. 1) :

- La baie est partiellement protégée par des récifs affleurants et sous-marins qui ont pu naturellement jouer le rôle de brise-lames dans l'antiquité. Une nouvelle mission de plongées sous-marines devra permettre de valider et préciser ces observations préliminaires.
- L'accessibilité à la baie sud est assurée par le vallon d'El Skhiny, au pied de la ville de Byblos. Comme l'indique J.F. SALLES (1998), il est probable que des portes existaient au sud de la cité, contrôlant l'accès à ce vallon.
- La falaise morte dessine une invagination très marquée qui a été à un moment donné, avant sa régularisation, un plan d'eau marin relativement protégé. Une prochaine campagne de carottages devra valider ou infirmer cette hypothèse et si possible dater la base du colmatage sub-aérien de ce secteur.

L'organisation portuaire de Byblos se révèle donc particulièrement riche et prometteuse. Nous pensons, comme pour Sidon et Tyr, qu'il faut dorénavant réfléchir sur la localisation et l'utilisation de plusieurs ports, un petit port au nord du promontoire, une vaste rade foraine vraisemblablement au sud.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DUBERTRET L., (1960).- *Carte géologique au 1/50 000, feuille de Jbail, notice explicative*, 34 p.

DUNAND M., (1939).- *Fouilles de Byblos I, 1926-1932*, Librairie orientaliste Paul Geuthner, Paris, 2 vol., 456 p.

DUNAND M., (1973).- *Byblos, son histoire, ses ruines, ses légendes*, Imprimerie catholique, Beyrouth, 103 p.

EMERY K.O. et GEORGE C.J., (1963).- *The shores of Lebanon*, Woods Hole Oceanographic Institution, Collected reprints, 1385, 10 p. et ann.

FROST H., (1999).- *Recent Marine Archaeological Findings at Byblos, Proceedings of the International Workshop «Byblos-Lebanon, project identification and implementation»*, F. VAN VOORDEN *et al.*, eds., Delft University of Technology, Netherlands, 27-29 avril 1999, UNESCO-DUT, p. 23-26.

FROST H. et MORHANGE C., (soumis).- Mission de prospection marine à Byblos, *Bulletin d'Archéologie et d'Architecture libanaises.*

JIDEJIAN N., (1977).- *Byblos à travers les âges*, Dar El-Machreq ed., Beyrouth, 273 p.

NAMMOUR T., (1995).- *Environnement et Homme : Cônes torrentiels (d'ablation) associés aux paléosols, croûtes calcaires, plages fossiles et leurs silex taillés à Jbail et dans le sub-littoral du Liban depuis le Néogène*, Publications de l'Université libanaise, section des études géographiques, III, 236 p.

POIDEBARD A. et LAUFFRAY J., (1951).- *Sidon, aménagements antiques du port de Saïda, étude aérienne, au sol et sous-marine (1946-1950)*, République libanaise, Ministère des Travaux Publics, Beyrouth, 95 p. et ann.

SALLES J. F., (1998).- Byblos, métropole maritime, *in Liban, l'autre rive, catalogue de l'exposition présentée à l'Institut du Monde Arabe*, Paris, Flammarion, p. 66-70.

SANLAVILLE P., (1969).- Les bas niveaux marins pléistocènes du Liban, *Méditerranée*, 3, p.257-292.

SANLAVILLE P., (1970).- Les variations holocènes du niveau de la mer au Liban, *Méditerranée*, 35, 3, p. 279-304.

SANLAVILLE P., (1977).- *Etude géomorphologique de la région littorale du Liban*, Publications de l'Université Libanaise, Section des études géographiques, Beyrouth, 3 t., 859 p. et ann.

SANLAVILLE P., DALONGEVILLE R., BERNIER P. et EVIN J., (1997).- The Syrian coast : a model of Holocene coastal evolution, *Journal of Coastal Research*, 13, 2, p. 385-396.

VAUMAS E. de, (1954).- *Le Liban, étude de géographie physique*, thèse, 3 vol., Firmin Didot, Paris, 367 p.

Remerciements - Cette note est une contribution au programme franco-libanais CEDRE n° 99 Eb F36/L6 et au programme *World Heritage Site* de l'UNESCO.